

10 ANS D'AVANCEES POUR L'EAU AVEC LE PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

2007-2017

LE « PETIT CYCLE DE L'EAU » A L'HONNEUR, 2007 - 2012

Les négociations internationales s'intéressent particulièrement au circuit de l'eau domestique dit « petit cycle de l'eau », soit l'accès à l'eau potable dans un premier temps suivi de l'accès à l'assainissement de base (toilettes) dans un deuxième temps.

2008

Année Internationale de l'assainissement, début d'une forte mobilisation de la communauté internationale pour sensibiliser à cette question jusqu'alors taboue.

L'ACTION DU PFE Appelle à s'intéresser à la totalité de l'assainissement (collecte, transport, traitement) et pas seulement à l'accès aux toilettes.

2009

La déclaration des chefs d'état et des ministres du Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul reconnaît :

- La gestion des eaux usées comme priorité mondiale ;
- Le nouveau principe de financement des services d'eau par les 3T (Tarifs, Taxes, Transferts) ;
- Le rôle incontournable des autorités locales et régionales.

L'ACTION DU PFE Lors ce Forum, a développé un plaidoyer fort sur ces questions, a soutenu la voix des ONG et fait en sorte que de nombreuses collectivités puissent être présentes.

2010

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est reconnu comme un droit de l'homme par l'ONU.

L'ACTION DU PFE Dès sa création, le PFE a fortement soutenu le droit à l'eau, menant à sa reconnaissance dans la législation française, il a aussi œuvré pour convaincre la France de voter la reconnaissance mondiale de ce droit.

2012

L'ONU publie un rapport déclarant que l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) visant à réduire de moitié la part de population dépourvue d'accès à l'eau potable a été atteint avant échéance (2015).

L'ACTION DU PFE En réalité, si l'accès à l'eau s'est fortement amélioré, toute cette eau n'est pas pour autant de qualité. Le PFE mène un plaidoyer pour rétablir la vérité sur les chiffres annoncés: dans le monde, ce sont 2 milliards et non 830 millions de personnes qui n'ont pas accès à une eau véritablement potable.

Le PFE se dote d'une structure juridique à part entière.

OUVERTURE SUR LE « GRAND CYCLE DE L'EAU » À L'INTERNATIONAL, 2012- 2015

Petit à petit, sur la scène internationale, la vision des enjeux de l'eau s'élargit aux enjeux de ressources et de pollutions. Il s'agit non seulement d'envisager l'eau par rapport à tous ses usages : l'eau pour les besoins domestiques, pour l'agriculture, pour l'industrie, pour l'énergie, pour la nature ..., mais aussi de l'observer à la loupe du climat et de l'urgence humanitaire. C'est la vision « grand cycle de l'eau ».

2012

La déclaration des chefs d'état et des ministres du Forum Mondial de l'eau de Marseille reconnaît la nécessaire mise en cohérence des politiques de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie. Des engagements sont pris par les Etats avec un mécanisme de suivi : « la plateforme des solutions ».

L'ACTION DU PFE Les acteurs français de l'eau prennent des engagements. Le PFE en assure le suivi qu'il publie sur son site internet. Le PFE promeut aussi une publication compilant 40 solutions « eau et agriculture » de 20 pays réalisée par le Ministère de l'Agriculture.

La thématique de la gestion des eaux usées est intégrée pour la première fois dans une résolution internationale onusienne au sommet Rio+20.

L'ACTION DU PFE C'est un résultat du plaidoyer mené par le PFE et la communauté internationale au précédent Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

2014

La Convention des Nations Unies de 1997 sur la gestion des bassins transfrontaliers entre enfin en vigueur.

L'ACTION DU PFE Porte un plaidoyer depuis plusieurs années sur l'eau, objet de partage et de coopération

Sont organisées en France deux grandes rencontres internationales, à Lyon sur les liens eau et énergie, et à Colombes sur la gestion des eaux usées.

L'ACTION DU PFE Le PFE et ses membres sont pleinement impliqués dans l'organisation de ces événements.

2015

La déclaration des chefs d'état et des ministres du Forum Mondial de l'Eau de Corée demande à ce que l'eau soit une priorité pour les Objectifs de Développement Durable et les négociations climatiques.

L'ACTION DU PFE Le PFE participe aux négociations et appuie les représentants de la France et d'autres pays.

L'EAU, CLÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX ACCORDS INTERNATIONAUX DÉCISIFS, 2015 ET AU DELÀ

La vision internationale des enjeux de l'eau devient cohérente, complète et équilibrée. Des politiques ambitieuses voient le jour. De grandes feuilles de routes sur le développement durable apparaissent : elles incluent tous les grands enjeux de l'eau dans leur exécution à l'échelle planétaire. Les acteurs et les outils pour la mise en œuvre de ces grands accords se mettent en place progressivement.

2015

La gestion des risques liés à l'eau est prise en compte dans la déclaration onusienne sur les risques et désastres de Sendai.

L'ACTION DU PFE Les acteurs de l'urgence, de la reconstruction et du développement, membres du PFE, ont été actifs sur la question.

Un Agenda 2030 avec 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) est adopté par les Nations unies ; l'Objectif 6 est consacré à l'eau et à l'assainissement : il est ambitieux, porte une vision globale des enjeux et contient des cibles précises.

L'ACTION DU PFE A pu mobiliser de nombreux acteurs internationaux grâce aux réseaux de ses membres. En France, il s'était rapproché du Ministère des Affaires Etrangères pour qu'il porte cette cause, amenant ce dernier à co-signer en 2014 un texte avec 57 pays en faveur d'un Objectif dédié à l'Eau.

COP21 de Paris : l'adaptation au changement climatique, sujet prioritaire pour l'eau, est reconnue au même niveau que l'atténuation des gaz à effet de serre dans l'Accord de Paris sur le climat.

L'ACTION DU PFE A impulsé une prise d'engagements « eau et climat » par les acteurs non-étatiques (bassins, villes, entreprises, ...) pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Est aussi à l'origine de la campagne internationale #Climateiswater visant à renforcer la prise en compte de l'eau dans les discussions internationales sur le changement climatique.

2016

La Commission statistique des Nations unies adopte le premier indicateur mondial intégrant une mesure de la qualité de l'eau potable. Il servira pour le suivi des ODD.

L'ACTION DU PFE A travaillé pendant plusieurs années sur des indicateurs précis et ambitieux sur le sujet.

Le Comité interministériel français pour la coopération internationale et le développement décide d'accorder une place importante aux questions d'eau et d'assainissement notamment via l'élaboration d'une stratégie pluri-annuelle pour ce secteur.

L'ACTION DU PFE Les ONGs membres du PFE ont activement contribué à cette décision.

DES RESULTATS CONCRETS

Un historique réalisé avec la contribution des présidents des groupes de travail du PFE: Gérard Payen et Jean-Luc Redaud (administrateurs PFE), Guillaume Benoit (Ministère de l'Agriculture), Alain Boinet (Solidarités International) Julien Eyrard (Action contre la faim), Christophe Le Jallé (PsEau), Laurent Bellet (EDF), Sandra Metayer (Coalition Eau)

Merci aux 137 membres du PFE engagés pour l'eau du monde à nos côtés.

Retrouvez le détail de nos 10 années d'activités et d'engagements sur la page:

<http://www.partenariat-francais-eau.fr/10-ans-davancees-pour-leau-avec-le-partenariat-francais-pour-leau/>

**Plaidoyer,
Partage,
Expertise :
Le PFE a 10 ans**

Dès sa naissance en 2007, le Partenariat Français pour l'Eau devient le navire d'un équipage ambitieux en quête d'avancées pour l'eau. A son bord, se trouvent tous les marins d'eau douce, acteurs français de l'eau. Entrepreneurs, ingénieurs, humanitaires, scientifiques, ministres, élus, citoyens: ce sont eux qui hissent les voiles et mettent le coeur à l'ouvrage. Une grande traversée commence pour le Partenariat Français pour l'Eau et son équipage:

ensemble ils sillonneront les mers pour défendre la cause de l'eau souvent oubliée, rencontreront leurs alliés, partageront des trésors d'expériences. Leurs pavillons affichent leurs premières convictions : l'urgence d'un droit à l'eau et à l'assainissement pour tous, partout dans le monde.

Le bateau PFE a le vent en poupe dès le Forum Mondial de l'Eau de Mexico. On le retrouvera dès lors tous les trois ans, amarré aux Forums Mondiaux d'Istanbul, de Marseille, de Daegu en Corée, mais aussi chaque année à Stockholm pour les Semaines Mondiales de l'Eau. Aux côtés de ses alliés internationaux, il remporte sa première grande bataille internationale : l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est reconnu comme un Droit de l'Homme par les Nations unies en 2010. Le PFE se fait aussi bateau-phare pour éclairer les pro-

blèmes de pollutions et les besoins en eau potable, largement sous-estimés. L'escale au Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2012 marque un tournant : le PFE, désormais navigateur aguerri, s'en va explorer de nouvelles eaux, en lien avec l'énergie, l'agriculture, l'urgence humanitaire...

Plus tard cette même année, le PFE est sur le pont lors de la Conférence Rio+20 pour la mise en place d'un Agenda de développement durable où l'eau, sous toutes ses dimensions, aurait une place forte. En 2015 sonne la victoire : 17 Objectifs de Développement Durable, parmi lesquels un Objectif spécifique à l'eau (une première !), sont adoptés par les Nations unies, ils devront être appliqués par tous les pays d'ici 2030. En parallèle, le PFE tient bon la barre face aux vents et marées du climat. COP21 de



10 ANS
YEARS

Paris, COP22 de Marrakech, le PFE motive les troupes internationales pour faire valoir la place de l'eau au sein des négociations climatiques, sous le cri de ralliement #Climateiswater !

En 2017, du haut de ses 10 ans et entouré des 137 membres de son équipage, le Partenariat Français pour l'Eau a le regard tourné vers l'horizon : l'avenir de l'eau se construira ensemble. Cap sur 2030, tous à l'abordage!



Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous

Etat des lieux Aujourd'hui, 1,8 milliards de personnes dans le monde utilisent de l'eau contaminée par des matières fécales, et 2,5 milliards n'ont pas accès à des toilettes décentes. En France, la situation est loin d'être idéale pour les collectivités d'outre-mer et pour les personnes les plus vulnérables en métropole (sans-abris, ménages précaires).

Les résultats attendus par l'Agenda 2030 des Nations unies En 2030, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sera devenu véritablement universel et il n'y aura plus de défécation à l'air libre. L'eau sera soumise à des contrôles de qualité pour assurer qu'elle est véritablement potable, et des services d'assainissement et d'hygiène seront répandus dans les foyers, écoles et hôpitaux. Les maladies transmises par l'eau ne seront plus une menace.

Les solutions des acteurs français de l'eau

RÉHABILITER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE À THIOTTE, HAÏTI

Office de l'Eau de la Martinique

En proie à des saisons sèches qui tarissent ses sources d'eau potable, impliquant pour les femmes et les enfants d'aller chercher l'eau très loin ; le bourg de la ville de Thiotte en Haïti a pu bénéficier de l'intervention de l'Office de l'Eau de la Martinique et de ses partenaires afin de réhabiliter son réseau d'eau potable dysfonctionnel. Ce chantier conduit par l'ONG ACTED a notamment permis de construire et réparer plusieurs bornes fontaines, restaurer des réservoirs intermédiaires et d'acheminer l'eau vers les populations. Un Comité de gestion de l'eau a également été mis en place. Ce sont finalement 10 à 30 000 personnes qui bénéficient de meilleures conditions d'accès à l'eau, dans une région où la ressource est rare.

AMÉLIORER L'HYGIÈNE ET L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT À GAZA

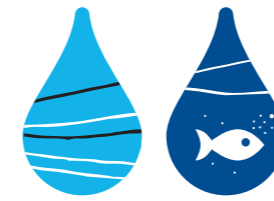
Secours Islamique France

Du fait de l'impact du blocus qui dure depuis presque 10 ans, Gaza est toujours en ruine et des quartiers entiers n'ont pas accès à l'eau. 96% des eaux de l'aquifère côtier sont impropres à la consommation à cause d'une surexploitation et contamination de la ressource. Les réseaux d'assainissement sont très endommagés, et les fuites d'eaux usées polluent les sols. Présent sur le terrain depuis 2008, le Secours Islamique France a engagé un projet d'extension du réseau d'assainissement de la localité de Rafah, en étroite collaboration avec les acteurs locaux dont le Service des eaux des municipalités côtières de Gaza. Ce réseau sera connecté à la station de traitement des eaux usées déjà existante à Rafah. Le projet touchera directement entre 300 et 350 personnes, et permettra indirectement d'améliorer les conditions de vie des 150 000 habitants de Rafah.

UN NOUVEAU MODÈLE D'ENTREPRENARIAT SOCIAL POUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS LE MONDE

1001 Fontaines

L'ONG 1001 Fontaines construit des stations de purification d'eau dans des pays pauvres mais sa principale force réside dans le fait de recruter et former des entrepreneurs de l'eau, villageois de zones rurales pour gérer ces stations. Une fois déployée, chaque station assure la production de 2000 litres par jour, pour 2000 bénéficiaires en moyenne. Autonome dans la gestion de ses ventes, l'entrepreneur peut ainsi tirer des revenus de cette activité en revendant l'eau au prix d'un centime d'euro le litre. Aujourd'hui plus de 200 entrepreneurs sont en activité dans le monde, dont 30% de femmes. L'objectif pour 2020 est de fournir plus d'un million de personnes en eau potable notamment au Cambodge, à Madagascar et en Inde.



Lutte contre la pollution de l'eau et préservation des milieux aquatiques

Etat des lieux Dans les pays en développement, 90% des eaux usées sont rejetées dans les cours d'eau sans traitement. En France, même si les capacités d'épuration sont très bonnes, de nouveaux micropolluants (résidus médicamenteux, hormones, pesticides, cosmétiques, etc) sont présents dans les eaux, pour lesquels il faut trouver des solutions. Par ailleurs, seuls 48% des cours d'eau sont en bon état chimique selon les normes de l'Union Européenne.

Les résultats attendus par l'Agenda 2030 des Nations unies D'ici 2030, le monde aura réussi à diminuer la proportion des eaux usées non traitées par deux, il aura augmenté le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau et diminué le nombre de décès et de maladies liées à la contamination de l'eau. Les différents écosystèmes aquatiques (lacs, rivières, zones humides, nappes souterraines) seront protégés.

Les solutions des acteurs français de l'eau

TRAITER ET REDONNER UNE SECONDE VIE AUX EAUX USÉES À AS SAMRA, JORDANIE - SUEZ

La station d'As Samra est un élément clef de la stratégie des autorités jordaniennes pour lutter contre la pollution de l'eau et préserver la ressource. En effet, elle traite 70% de toutes les eaux résiduaires traitées en Jordanie, et sa production d'eau alternative représente jusqu'à 10% des ressources en eau disponibles. Son extension, prévue par la signature d'un nouveau contrat de partenariat public-privé avec Suez, vise à accroître les capacités de la station afin de répondre à la demande des quelques 3,5 millions d'habitants du Grand Amman et de réduire la pression sur les ressources en eau. Grâce une valorisation des biogaz issus de l'épuration, la station affiche aujourd'hui un taux d'autonomie énergétique de 90%, et s'inscrit ainsi pleinement dans la veine de l'économie circulaire, permettant d'optimiser les usages liés à l'eau (agricoles, industriels, etc) et d'économiser les ressources.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU GRÂCE À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)

Le SIAAP poursuit activement sa politique de coopération internationale afin de contribuer aux cibles de l'Agenda 2030, notamment en matière de lutte contre la pollution de l'eau. En 2017, il mobilisera près de 2 400 000 euros dans 30 projets d'assainissement répartis dans 18 pays. Les solutions développées en réponse aux enjeux locaux sont très variées : le traitement des résidus fécaux provenant des installations d'assainissement à Vientiane au Laos et à Bangangté au Cameroun, et la construction d'une station d'épuration à Jucuaran au Salvador en sont des exemples actifs.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU ET RAMENER LA NATURE DANS LA VILLE

Agence de l'eau Seine Normandie

Mal gérées, les eaux de pluies ruisselantes qui ne peuvent être absorbées par des sols bétonnés engendrent des déversements d'eaux polluées dans le milieu naturel. En réponse à cela, l'Agence de l'eau Seine-Normandie propose un appui technique et financier pour concevoir des aménagements urbains végétalisés qui restaurent la nature en ville, profitent de la pluie là où elle tombe, et redonnent de la perméabilité aux surfaces urbanisées. Bien pensés, ces espaces permettent de rafraîchir les villes, d'intégrer des trames vertes et bleues favorisant la biodiversité, et d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Juin 2015

Septembre 2015



CONTACT :
Aline Populo
(aline.populo@eamartinique.fr)
www.eamartinique.fr

Novembre 2016

2017



CONTACT :
Mickaël Josse
(josse@secours-islamique.org)
www.secours-islamique.org

Depuis 2004

1001FONTAINES

CONTACT : Virginie de Maupeou
(vi.demaueou@1001fontaines.com)
www.1001fontaines.com

Octobre 2015



CONTACT :
Aymeric Bajot
(aymeric.bajot@suez.com)
www.suez-environnement.fr/wp-content/uploads/2015/03/18-AsSamra.pdf



CONTACT :
relations.internationales@siaap.fr
www.international.siaap.fr



CONTACT :
seinenormandie.communication@aesn.fr
http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Dossier_partage/INSTITUTIONNEL/PLAQUETTES/plaquette_eaupluviale_atout.pdf



Gestion et partage durable de l'eau

Etat des lieux 70% de l'eau prélevée dans les rivières, lacs et aquifères est utilisée par l'irrigation ; 98% de l'énergie produite dans le monde nécessite de l'eau ; 40% de la population mondiale est déjà affectée par une pénurie d'eau : les conflits d'usages de l'eau sont une réalité. Ils le sont particulièrement au sein des 300 bassins du monde partagés par plusieurs pays, soumis à des pressions grandissantes : démographie galopante, évolution des modes de vie, changement climatique... Des solutions doivent être trouvées.

Les résultats attendus par l'Agenda 2030 des Nations unies D'ici 2030, la gestion de l'eau sera réalignée de manière concertée, afin que non seulement tous les différents usages puissent être respectés (domestique, agricole, énergétique, industriel, biodiversité...), que la population locale participe aux décisions, mais aussi que le prélèvement de la ressource soit fait de manière durable, sans exercer de pression sur l'environnement. La coopération entre les pays voisins qui partagent une même ressource sera développée, ainsi que le renforcement de capacités des pays en développement. L'eau aura réussi à devenir une véritable source de partage, de paix, et non de conflit.

Les solutions des acteurs français de l'eau

RENFORCER LE SUIVI HYDROLOGIQUE DU CONGO POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Agence Française de Développement (AFD), Office International de l'Eau (OIEau), Compagnie Nationale du Rhône (CNR), Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), BRL ingénierie

Les enjeux du fleuve Congo sont exceptionnels : 204 millions d'hectares de forêts tropicales humides, 60 % de la biodiversité africaine, 25 000 km de voies navigables, 100 GW de potentiel hydroélectrique. Pourtant, assurer le suivi de ce bassin (le deuxième plus grand bassin du monde !) reste un vrai défi car très peu de données existent sur son débit actuel et son évolution. Or la connaissance des cours d'eau est fondamentale, en particulier dans le cas des bassins transfrontaliers. Un groupe de travail d'hydrologie spatiale avec plusieurs acteurs français s'appuie sur des technologies de surveillance spatiale afin de renforcer la connaissance de ce fleuve à l'horizon 2020, permettant aux 10 pays du bassin du Congo d'échanger des données hydrologiques de qualité, dans un contexte de changement climatique.

BARRAGE DE SARRANS : CO-CONSTRUIRE UNE SOLUTION POUR RESPECTER TOUS LES USAGES DE L'EAU - EDF

D'avril à octobre 2014, EDF a procédé à l'examen technique du barrage hydroélectrique de Sarrans (Massif Central) en réalisant une vidange totale de la retenue d'eau. EDF a travaillé en partenariat étroit avec les différents acteurs du territoire pendant plus de 2 ans, afin de préparer et d'anticiper au mieux les impacts de la vidange sur les différents usages de l'eau dans l'ensemble de la vallée (soutien d'étiage, pêche, côtes touristiques, etc.). Le dialogue renforcé avec les parties prenantes locales a permis, via une co-construction innovante, de développer une solution touristique autour de la retenue vide et porter un regard nouveau sur le territoire et son paysage inhabituel, transformant ainsi les contraintes liées à la vidange en opportunités.

LE BASSIN DE STOCKAGE DU JUANON : UN EXEMPLE DE SOLIDARITÉ ENTRE ACTEURS DE BASSINS ET AGRICULTEURS

Acteurs des bassins (Agences de l'eau, syndicats, élus) et de l'agriculture de la Drôme en France

Dans la basse vallée de la Drôme, les besoins en eau pour l'irrigation entraînent régulièrement en conflits avec les besoins minimaux pour la vie aquatique en période sèche, amenant souvent le Préfet à interdire l'irrigation 4 jours sur 7. La solution a été trouvée en 2005 auprès d'un territoire voisin alimenté par la rivière Bourne dont la ressource abondante a pu être prélevée, transférée et stockée dans la réserve du Juanon, au bénéfice de la vallée de la Drôme. C'est ainsi qu'une solidarité entre acteurs de bassins et agriculteurs est née, permettant de sécuriser les emplois, les petites exploitations, d'assurer une offre alimentaire locale de qualité, et de préserver les paysages et la vie aquatique.



L'eau essentielle aux autres Objectifs de Développement Durable

Etat des lieux La place de l'eau au sein des Objectifs de Développement Durable dépasse le cadre du seul Objectif Eau. On la retrouve au sein de nombreux autres Objectifs de l'Agenda 2030.

Les résultats attendus par l'Agenda 2030 des Nations unies D'ici 2030, les pays et les villes se seront mieux adaptés au CHANGEMENT CLIMATIQUE, permettant une meilleure gestion des catastrophes naturelles liées à l'eau (sécheresses, inondations, pluies violentes), et une réduction du nombre de victimes. L'AGRICULTURE durable contribuera à la préservation des ressources en eau et renforcera la résilience des sols aux inondations et aux sécheresses. Les VILLES auront été conçues pour assurer les services d'eau et d'assainissement pour tous, y compris les plus vulnérables. En préservant l'eau douce, ce sont les ECOSYSTEMES et les OCEANS qui seront protégés. L'accès à une eau saine et à des toilettes aura non seulement réduit les problèmes de SANTE et favorisé l'hygiène corporelle, mais permis également de limiter l'absentéisme dans les établissements d'EDUCATION permettant notamment aux filles de continuer l'école après la puberté.

Les solutions des acteurs français de l'eau

LUTTER CONTRE LE CHOLÉRA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - Aquasure

Le choléra endémique en République Démocratique du Congo sévit particulièrement dans les communautés ayant de mauvaises conditions d'assainissement et sans eau de boisson saine, notamment dans les régions longées par le fleuve Congo. En 2016, une nouvelle épidémie avait déjà touché près de 18.000 personnes et fait 517 morts. En partenariat avec l'UNICEF, la société Aquasure intervient en 2017 pour clarifier et désinfecter des eaux potentiellement contaminées grâce à des pastilles de potabilisation, facilement utilisables à domicile par la population locale.

PARTICIPER AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE -Eau de Paris

L'entreprise publique Eau de Paris produit et distribue de l'eau potable de qualité à 3 millions d'usagers à Paris. Le plan climat énergie 2015-2020 qu'elle a adopté en 2015 s'inscrit dans la stratégie climat de la ville de Paris et répond aux objectifs de la transition énergétique engagée à l'échelle nationale. Il propose ainsi 4 cibles à l'horizon 2020 pour atténuer le changement climatique : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15% et la consommation énergétique de 12% par rapport au niveau de 2004 ; consommer 95% d'énergie renouvelable et éviter ainsi l'émission de 4500 tonnes équivalent CO2 par an. Des mesures d'adaptation au changement climatique complètent ce volet avec pour objectif de garantir la distribution d'eau en cas d'événements climatiques exceptionnels, d'assurer la gestion durable des ressources en eau et de développer l'accès à l'eau et la nature en ville.

PRÉVENIR LES INONDATIONS GRÂCE À UN DOUBLE SYSTÈME DE VEILLE INTELLIGENT - Kruger-Veolia

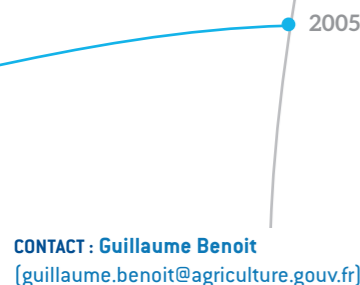
Le 2 juillet 2011 à Copenhague, un orage d'une intensité extraordinaire provoque de sévères inondations dont le coût sera estimé à près de 700 M€. Le réseau d'évacuation des eaux de pluie n'a pas pu faire face à ce phénomène météorologique extrême. Suite à cet épisode, un renforcement des systèmes de surveillance des bassins de rétention et d'alertes météo a été mis en place. Des solutions logicielles intelligentes et modulables via le déploiement d'un smartgrid (un réseau intelligent et connecté), alliées à une stratégie d'anticipation par surveillance météo ont permis d'agir sur les infrastructures existantes afin de mieux canaliser l'eau dans et hors des bassins de stockage. La réduction de 90 % du nombre de débordements d'eaux usées entre 2013 et 2014 a démontré l'efficacité de ces systèmes mis en œuvre à Copenhague.



CONTACT :
Alice Andral
(alice.andral@cnes.fr)
Martin Leménager
(lemenagerm@afd.fr)
www.oieau.fr



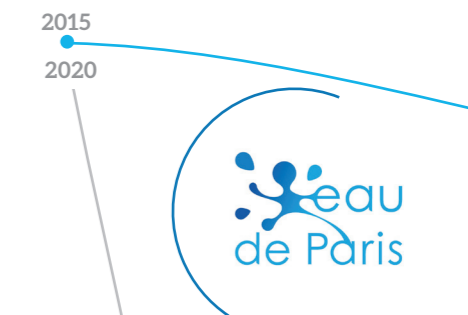
CONTACT :
Laurent Bellet
(laurent.bellet@edf.fr)
www.edf.fr



CONTACT : Guillaume Benoit
(guillaume.benoit@agriculture.gouv.fr)



CONTACT :
Jean-Philippe Bayon
(jean-philippe.bayon@aquasure.fr)
PLUS D'INFORMATIONS : www.aquasure.fr



CONTACT :
Catherine Calmet
(catherine.calmet@eaudeparis.fr)
- http://fr.calameo.com/read/0043804757c71c06274fe



CONTACT : Elise le Vaillant
(elise.le-vaillant@veolia.com)
Anders Haarbo (adh@kruger.dk)
www.veolia.fr

LES BONS OUTILS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



● **La Connaissance** : La connaissance est la base de toute bonne décision. Bien connaître la ressource en eau s'avère aujourd'hui fondamental pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Les données sont ainsi nécessaires pour la planification des ressources en eau et des investissements, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques (inondation, sécheresse, etc.), la gestion opérationnelle des ressources et des usages. Il s'agit de disposer d'un maximum d'informations à travers des données mesurées (stations hydro-météo, etc.) ou des données projetées (modélisations, satellites). Plusieurs outils existent : le portail « Drias les futurs du climat » développé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer avec Météo France en est un exemple dynamique.

● **Les Financements** : Pour rendre réel le droit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la bonne gestion des ressources en eau, la protection contre les inondations et les sécheresses, et la connaissance sur l'eau et le climat, il faudra des financements plus importants qu'aujourd'hui. Des outils de financements adaptés à chaque contexte existent (dons, prêts, investissements privés, taxes, etc.). Il est important que l'eau constitue une des fortes priorités des Fonds climat et de développement. Que financer ? Les infrastructures, mais aussi les systèmes de connaissance et de renforcement des capacités, souvent oubliés.

● **La Gouvernance** : Les pays ont des obligations de résultats, mais les gouvernements ne peuvent pas agir seuls : il faut donc une réelle appropriation et un engagement de tous (Etats, collectivités, entreprises, organisations de la société civile, citoyens). Aujourd'hui une nouvelle gouvernance est nécessaire pour assurer la bonne réalisation des Objectifs de Développement Durable, pour suivre et partager les progrès, les retards et les difficultés. Transparence, participation locale, suivi et évaluation, cohérence des politiques sont autant de clés à approfondir pour réussir une bonne gouvernance de l'eau.

● **La Formation** : La gestion de l'eau recouvre plusieurs domaines (eau potable, assainissement, eau agricole, biodiversité...) qui ont tous besoin de compétences spécifiques. Ces compétences, qu'elles soient techniques pour assurer la maintenance et l'exploitation des systèmes d'eau potable et d'assainissement, ou organisationnelles pour permettre une meilleure planification des usages et des services de l'eau, sont les conditions nécessaires d'un développement réussi du secteur de l'eau et de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Des acteurs français de l'eau tels que l'Office International de l'Eau (OIEau) ou la Chaire Eau pour Tous (Université Agroparistech et Suez) sont par exemple devenus des références en la matière.

● **La Coopération décentralisée** : La mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable exige une solidarité accrue entre les pays développés et en voie de développement. En France, la solidarité entre collectivités françaises et celles de pays en développement est facilitée par la loi Oudin Santini qui depuis 2005 permet aux autorités locales françaises de consacrer jusqu'à 1% des budgets de leurs services d'eau et d'assainissement en faveur d'actions de solidarité internationale pour ce même secteur. Les collectivités françaises sont aidées en cela par les Agences de l'eau. Echanges d'expertises, renforcement de capacités des autorités locales, financements de projets d'assainissement sont autant d'actions qui ont été rendues possibles par ce levier, répliquable à grande échelle.

Retrouvez plus d'informations
sur la place de l'eau au sein
des Objectifs de Développement Durable
sur notre site web :

www.partenariat-francais-eau.fr

